

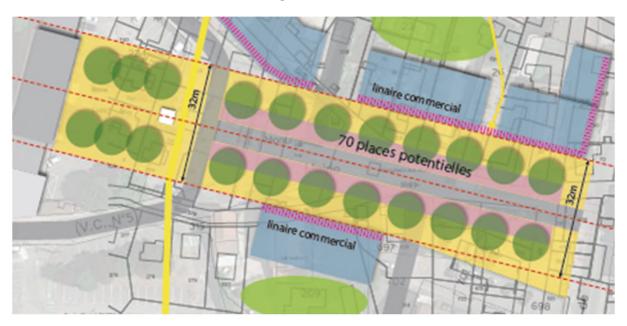
PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE



4 - CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

LA PLACE DE LA MAIRIE





L'OAP n° 2 « Mairie » a défini un schéma d'aménagement global et établissant comme objectif d'affirmer une place publique généreuse (annexes 1c et 1d) , dont l'estimation des travaux est de 550 000€, la constitution de cœur d'îlots verts et la production d'une typologie bâtie adaptée.

Le programme prévisionnel de l'opération a été défini en conséquence. Il prévoit la réalisation de 111 logements, de cellules commerciales et d'une résidence intergénérationnelle de 38 logements locatifs sociaux dont 18 réservés aux séniors, soit au total 149 logements dont 43 logements locatifs sociaux soit 29% du programme, 6 ou 7 locaux commerciaux selon l'activité et leurs besoins, au rez-dechaussée du bâtiment intergénérationnel, les nouveaux locaux de la police municipale et une salle dédiée aux activités destinées aux séniors de la commune et un salon de convivialité favorisant la mixité sociale par étage

LE BÂTIMENT INTERGENERATIONNEL





L'ENSEMBLE D'HABITATIONS AU NORD



Insertion paysagère depuis la place de la mairie



Insertion paysagère depuis la rue de Bourgoin